LES FEMMES ET LE COMMERCE DANS L'ATHÈNES ANTIQUE

Longtemps l'« histoire des femmes » fut absente de la recherche, au point que même G. Duby et M. Perrot se posent la question si les femmes ont une histoire : « Vouées au silence de la reproduction maternelle et ménagère, dans l'ombre du domestique qui ne vaut ni d'être compté ni d'être raconté, les femmes ont-elles seulement une histoire? »¹. Les femmes, considérées comme un « élément froid d'un monde immobile, sont l'eau stagnante quand l'homme flambe et agit : les Anciens le disaient et tous le répètent »².

Au début des années soixante-dix, le mouvement de libération de la femme provoque de nombreuses recherches plus précisément axées sur le rôle et la place de celle-ci dans la société en général. Cette question très controversée a laissé place à de nombreuses hypothèses non seulement chez les historiens mais aussi chez les anthropologues et les sociologues.

Si l'on prend l'un des premiers ouvrages explicitement consacrés au sujet, Sex, Gender and Society, publié par Ann Oakley en 1972, on trouve la définition suivante : « Le mot 'sexe' se réfère aux différences biologiques entre mâles et femelles [...]. Le 'genre', lui, est une question de culture : il se réfère à la classification sociale en 'masculin' et 'féminin' »³. Le livre est consacré en partie à l'exposé critique des plus récentes recherches en psychologie différentielle des sexes - et fait le point sur la part de l'inné et de l'acquis dans les différences d'aptitudes et d'attitudes entre les femmes et les hommes – et en partie à l'exposé de ce que les recherches anthropologiques peuvent nous apprendre sur la division du travail entre les sexes.

Celle-ci, dit Oakley, est universelle, mais le contenu des tâches considérées comme féminines et masculines varie considérablement selon les sociétés. Quant aux différences psychologiques, elles sont dues au conditionnement social et aucune recherche ne permet d'inférer un déterminisme biologique quelconque.

Dans le syntagme genre grammatical, genre renvoie à une catégorie sémantico grammaticale, qui reçoit en français une expression morphologique et syntaxique; elle implique une différenciation de type binaire entre masculin et féminin.

Tout autre est le cas de l'anglais gender, qui ne conserve pas le sens étymologiques de genus. Gender s'emploie pour désigner le genre grammatical mais aussi pour renvoyer à la catégorisation socioculturelle des êtres humains⁴. C'est ce

¹ G. Duby et M. Perrot (éds.), Histoire des femmes en Occident, vol. I, Paris 1991, p. 8.

³ A. Oakley, Sex, Gender and Society, London Temple Smith (2nd ed.), 1985. ⁴ D. Baron, Grammar and Gender, London, Yale University Press, 1986.

sens qu'on trouve dans le syntagme Gender Studies, où gender ne renvoie ni au genre grammatical ni au sexe biologique mais à une construction sociale.

On voit que le concept de *genre*, tel qu'il est utilisé par Oakley, regroupe toutes les différences constatées entre hommes et femmes, qu'il s'agisse des différences individuelles, des rôles sociaux ou des représentations culturelles. On voit aussi que le concept de *genre*, dans cet ouvrage, regroupe tout ce qui est variable et socialement déterminé.

Depuis les Grecs, l'évolution de la pensée sur la différence des sexes travaille la culture occidentale.

Le but de cette recherche est dans un premier temps d'étudier les différentes sources qui sont mises à notre disposition et de confronter les sources littéraires aux sources archéologiques. Finalement nous essayerons de voir quelle était plus ou moins la place des femmes dans la société grecque antique. Il est toutefois bon de préciser que l'Antiquité abonde en images et en discours mais que nous avons très peu de sources concrètes. Il faut savoir de plus que les sources dont nous disposons sont exclusivement le produit d'hommes. Nous avons donc à faire à une vision masculine de la femme, qui bien souvent, n'est pas très objective.

Dans cet esprit, nous devons garder en mémoire que la société grecque est une société d'abord masculine un « club d'hommes »⁵, dont la femme est pratiquement exclue : considérée comme une « éternelle mineure ».

Le terme de *misogynie* est absent du vocabulaire grec classique, ce qui ne veut pas dire que le sentiment n'existe pas ; mais il n'a pas été conceptualisé.

Les marques extérieures de l'infériorité et de la soumission des femmes paraissent évidentes : celles-ci sont le plus souvent confinées dans leur maison, elles sortent peu et portent un voile qui les dérobe aux regards indiscrets. Les femmes dans Les Thesmophories d'Aristophane imputent à Euripide, qui les calomnie, la responsabilité d'un renforcement de cette claustration ; le perfectionnement des clés et des serrures les chagrine⁶ ; les femmes sortiraient donc peu et les tâches domestiques les retiendraient à la maison⁷. La voix des femmes se fait entendre avec le temps, en particulier pendant le XIX^e et le XX^e siècle, sous l'impulsion féministe.

Les historiens grecs parlent très peu des femmes comme victimes des guerres⁸ ou bien comme « actrices » dont la sécession (stásis) menace l'ordre de la cité ⁹. À partir de la réforme clisthénienne, les sphères de la polis – oikos, koinônia, ekklesia – se sont constituées de façon nouvelle en vue d'une organisation

⁵ L. Gernet, Anthropologie de la Grèce ancienne, Paris, 1968.

⁶ Aristph., Les Thesm., v. 415–430.

⁷ Idem, *Lys*. v. 15–20.

⁸ Thucydide, La guerre du Péloponnèse, II, 45, 2.

⁹ Nicole Loraux, *Les expériences de Tirésias. Le féminin et l'homme grec*, Paris, 1989 ; Aristophane, *L'Assemblée des femmes*, v. 215-240.

démocratique, mais les femmes sont toujours en marge de cette société. Plus tard, Platon, tout en prolongeant la tradition aristophanienne de la mise en scène d'une *hybris* féminine, susceptible de renverser l'ordre politique, essaie un renversement « scandaleux » dans l'organisation des sphères. En donnant aux femmes une signification politique jusqu'alors inimaginable, ou à la limite, objet de dérision dans le théâtre comique, il met la catégorie de genre à sa place dans la cité athénienne¹⁰. Il brise ainsi l'ordre de la politique implicite qui est établie dans sa délimitation du corps des citoyens. Mais il ne brise pas la substance « masculine » et unificatrice de ce corps qu'il représente comme étant menacé par la *hybris* « féminine ».

Après cet épisode, révolutionnaire, mais utopique en même temps, Aristote, refonde et rend explicite l'ontologie politique des sexes : la complémentarité exclusive des sphères et de la place des sexes respectifs est strictement liés à la division sexuelle du travail et de l'éthique sur laquelle s'étaye la division du travail politique et la séparation « naturelle » entre demos restreint et demos au sens large 11.

Pour l'histoire ancienne, les spécialistes se penchent depuis quelques années sur la signification précise de « public » et de « privé » en fonction des contextes sociaux et des époques¹². Les terms grecs *idios* et *dèmos*, à première vue, sembleraient correspondre à « privé » et « public », mais il ne faut pas oublier les contextes sociaux, les statuts et les valeurs de l'espace dans la cité¹³ ou les pratiques rituelles¹⁴.

La discussion sur la dichotomie *public/privé* nous aide à éclaircir les formes de passage et d'association qui s'établissent dans différents domaines : l'espace commun, la vie religieuse et les échanges économiques, les institutions politiques et le lien social.

La réalité économique de la femme dans la Grèce ancienne est difficile à cerner, et cela pour plusieurs raisons. Les sources, littéraires ou épigraphiques ne nous parlent que trop peu d'elle et nous n'avons que la vision masculine.

La femme athénienne est mineure du point de vue juridique : elle ne peut pas agir seule en justice ni conclure un contrat. Tout au long de sa vie, une femme est sous la « protection » d'un *kyrios*, son père (ou son plus proche parent en ligne paternelle) puis son mari et, parfois, son fils si elle est veuve.

¹⁰ Platon, La République, V, 451c – 452c; 455d: «Il n'y a pas dans l'administration de l'Etat d'occupation propre à la femme en tant que femme ni à l'homme en tant qu'homme; mais les facultés ayant été uniformément partagées entre les deux sexes, la femme est appelée par la nature à toutes les fonctions, de même que l'homme ». Mais Platon ajoute cependant: « Seulement, la femme est dans toutes les fonctions inférieure à l'homme ».

¹¹ Aristote, Economique, I, 3, 4.

¹² F. De Polignac et P. Schmitt-Pantel, *Public et privé en Grèce ancienne : lieux, conduites, pratiques*, in « Ktema », 23, 1998, p. 5-13.

¹³ Fr. De Polignac, La naissance de la cité grecque, Paris, 1984.

¹⁴ P. Schmitt-Pantel, La cité au banquet, Paris 1992.

Le mariage constitue un moment important de la vie d'une femme, qui la fait passer de l'autorité de son père à celle de son mari.

Xénophon, dans son *Economique*, a voulu montrer l'importance du rôle de l'épouse dans la gestion du patrimoine¹⁵. Il critique d'abord ceux qui, comme Critobule, abandonnent l'administration des affaires à leur femme bien qu'ils n'aient que peu d'intimité avec elle. C'est le portrait d'un couple athénien banal : le mari, assez riche et passablement oisif, vit au dehors dans la compagnie de ses amis, délaisse un peu sa femme, mais lui abandonne, à ses risques et périls, la direction de la maison et la gestion des affaires.

Quant à l'éducation des femmes¹⁶, Xénophon regrette qu'elle soit des plus sommaires :

« Elle n'avait pas encore quinze ans quand elle entra chez moi, raconte Ischomaque à Socrate. Auparavant, elle avait vécu strictement surveillée, afin qu'elle ne vît, n'entendît, ne questionnât que le moins possible [...]. Elle savait tout au plus faire un manteau avec la laine qu'on lui mettait en main »¹⁷.

La jeune femme est affolée au moment où son mari lui demande de l'aide pour gérer la maison :

« Mais en quoi pourrais-je t'aider ? De quoi suis-je capable ? Tout roule sur toi. Ma tâche, à moi, à ce que m'a dit ma mère, c'est d'être sage » 18.

Ischomaque essaie par de longs discours de tirer son épouse de l'ignorance et de faire d'elle une bonne maîtresse de maison. Le partage des rôles est très bien défini :

« L'intérieur et l'extérieur exigent également de l'activité et du soin. La divinité a approprié la nature de la femme aux travaux et aux soins de l'intérieur, et celle de l'homme à ceux de dehors » 19.

Le Ps-Démosthène, dans la bouche d'Apollodore présente les distinctions en vigueur dans la société athénienne :

« Nous avons les courtisanes (*hetairai*) pour le plaisir ; les concubines (*pallakai*) pour les soins de tous les jours ; les épouses, pour avoir une descendence légitime et une gardienne fidèle de l'intérieur de la maison »²⁰.

Lorsque l'on aborde la question du pouvoir économique des femmes en Grèce ancienne, on est vite déçu par la pauvreté des sources avec lesquelles il faut travailler. Aucune recherche ne rassemble suffisament de documents qui, étalés dans le temps, permettraient, de retracer l'histoire de femmes avec un degré de

¹⁵ Xénophon, *Economique*, III, p. 10.

¹⁶ Pomeroy, S. B., « *Technikai kai Mousikai*. The Education of Women in the 4th century and in the Hellenistic period », in *American Journal of Ancient History* 2 (1977), p. 51–68.

¹⁷ Xénophon, Economique, VII, 5.

¹⁸ Ibidem, VII, 14.

¹⁹ *Ibidem*, VII, 22.

²⁰ Ps-Démosthène, Contre Néaira, 122.

fiabilité satisfaisant. De plus, chaque cité semble avoir réservé à la femme un statut particulier en relation avec sa définition de la communauté civique, ce qui interdit souvent tout recours aux parallèles pour combler le silence des textes.

Il est donc légitime de se demander si les études historiques qui ont tenté de cerner la question sont pertinentes, d'autant plus que cette recherche s'est souvent faite sur fond polémique; en effet, de nombreux historiens et historiennes ont abordé ce problème sous l'angle de l'antagonisme entre les sexes, donnant ainsi l'image simplificatrice d'une société grecque dominée par les hommes, où la parole des femmes ne franchissait que rarement les portes du foyer. Cette perspective se révèle vite aride et les dernières publications tentent de dépasser ce débat féministe en considérant la domination masculine comme une inégalité sociale et non sexuelle, qu'il s'agit d'étudier dans le cadre plus général de la division des rôles entre hommes et femmes dans la cité²¹.

LES SOURCES ANTIQUES

A. Sources littéraires

Nous nous sommes donc limité dans le temps et l'espace à l'Athènes classique et hellénistique, qui sont le lieu et l'époque les mieux documentés pour notre sujet, ce afin de ne pas nous disperser et de pouvoir aborder deux questions fondamentales : d'abord quelle réalité économique les femmes ont-elles vécue et de quels moyens dispose-t-on pour appréhender cette réalité.

La première est de nature historique : l'épouse grecque possédait-elle sa dot (proïx)? Une Athénienne pouvait-elle opérer des transactions ? Une veuve gérait-elle le patrimoine de l'oikos?

La seconde touche à des problèmes méthodologiques et historiographiques. Est-il pertinent de mettre en série des documents la plupart du temps rares, épars et anecdotiques? Peut-on appréhender la réalité du monde des femmes d'après l'image que nous en ont transmis les hommes? C'est une tâche difficile, parce que écrire l'histoire des femmes suppose qu'on les prenne au sérieux, qu'on accorde au rapport des sexes un poids dans les événements ou dans l'évolution des sociétés. Marguerite Yourcenar écrivait dans ces « carnets de notes » pour les *Mémoires d'Hadrien*: « Impossibilté aussi de prendre pour figure centrale un personnage féminin, de donner, par exemple, pour axe à mon récit, au lieu d'Hadrien, Plotine. La vie des femmes est trop limitée, ou trop secrète. Qu'une femme se raconte, et le premier reproche qu'on lui fera est de n'être plus femme. Il est déjà assez difficile de mettre quelque vérité à l'intérieur d'une bouche d'homme »²².

²¹ Riet Van Bremen, The Limits of Participation. Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods, Amsterdam, 1996.

²² M. Yourcenar, Carnets de notes pour Mémoire d'Hadrien, Paris, 1951, t. l, p. 526.

Quand on se met à traiter un sujet qui concerne l'histoire économique et, en plus celle des femmes, on se rend compte qu'on doit tirer tout le profit possible des rares informations que les auteurs anciens et les inscriptions nous fournissent.

Les femmes dans l'agriculture

Chez Homère déjà, mieux : seuls les hommes s'occupent du labourage et même les brebis ne sont pas traites par les femmes. On trouve quelquefois des exemples de femmes qui secondaient les paysasns dans leurs travaux. Elles sont désignées par le mot $\tilde{\epsilon}$ ριθος qui a un large évantail de signification : ouvrière à gage²³, moissonneuse, faucheuse²⁴, servante de ferme²⁵, tisseuse, fileuse²⁶. Ainsi, dans un passage de *Travaux et Jours*, Hésiode suggère de prendre comme gardienne de la récolte une $\tilde{\epsilon}$ ριθος qui n'ait pas d'enfants²⁷. A son tour, Théocrite mentionne qu' à la fin de la moisson des femmes, par pauvreté, glanaient des épis²⁸, ce qu'on désignait par les verbes ἀκρολογεῖν et ποιολογεῖν.

Parfois, les femmes aidaient aux vendanges ce que rend le mot τρυγήτρια²⁹. Démosthène raconte qu'après la guerre du Péloponnèse beaucoup de femmes travaillent comme τουγήτοια ou choisissaient un autre métier³⁰.



Figure 1. La cueillette. Coupe (ARV2 922, 1), vers 470 av. J.-C., Compiègne, Musée Vivenel.

²³ Théocrite, XVIII, 80.

²⁴ Homère, *Illiade*, 18, 550, 560.

²⁵ Hésiode, Les Travaux et les Jours, 602.

²⁶ Démosthène, 1313, 6.

²⁷ Cf. n. 19.

²⁸ Théocrite, III, 32.

²⁹ A. Jardé, *Vinitor*, V 912, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Ch. Daremberg et Edm. Saglio (éds.), Paris, 1881–1912, suppose que, pour compléter le nombre de vendangeurs, on engageait des ouvriers et des ouvrières.

Démosthène, LVII, 45.

Plus tard, Platon aborde le sujet concernant la position de la femme dans la vie économique et mentionne que, chez les Athéniens, les femmes veillent au ménage et confectionnent les vêtements. Bien qu'il énumère plusieurs occupations des femmes, il ne fait, dans tout ce passage, aucune mention de leur participation ni à l'agriculture, ni à l'élevage, ni à la viticulture³¹.

On en déduit que, pour les temps historiques, la femme athénienne n'avait pas un rôle important dans l'agriculture. Quant à l'élevage, nous ne trouvons nulle trace de femme qui ait tenu un rôle dans ce domaine.

B. Sources archéologiques

Les dizaines de milliers de vases figurés produits à Athènes au cours des VI^e et V^e siècle av. J.-C. fournissent une documentation incomparable quant à la manière dont la cité se met en scène. Largement diffusés, les vases attiques sont à la fois porteurs d'un discours sur les valeurs de la société dont ils proviennent et producteurs de ce discours, diffusant ces valeurs dans toutes les couches sociales de la société athénienne, faisant référence à un savoir partagé par l'ensemble des citoyens, accessible autant aux représentants de l'aristocratie qu'aux illettrés. L'intérêt des peintres pour la vie de la cité leur permet d'en donner une image idéale, qui, loin d'être une photographie de la réalité athénienne, est révélatrice d'un inconscient collectif, miroir que la cité donne d'elle-même. Ainsi, la manière dont les peintres représentent leur sujet est porteuse de sens. Le choix des scènes, des éléments sélectionnés, le cadre de l'image, les séries gestuelles, et bien sûr, le rôle respectif des hommes et des femmes sont signifiants.

Xénophon évoque une opposition entre intérieur et extérieur ce qui correspond de façon schématique à la division masculin/féminin. A l'exception des scènes de banquet, la majorité des scènes d'intérieur sur les vases attiques, sont des scènes féminines.

Le travail de la tissu

Les objets aux mains des femme contribuent à définir en même temps que l'activité, le statut de la femme qui est comme qualifiée par ces attributs. Le plus souvent c'est au filage, parfois au tissage, que l'image renvoie. C'est avant tout leur vertu féminine, la qualité d'*ergatis*, de travailleuse, dont Pénélope constitue le modèle par excellence, qui est mise en évidence. Dans ces images, il ne s'agit pas d'exalter le travail en tant que tel. La pensée grecque, en effet, avait une vision sur le travail, tout à fait différente de la nôtre. Dans la société athénienne du V^e siècle, le travail est même rejeté par les citoyens, dont l'activité est avant tout politique.

³¹ Platon, Lois, VII, 805e.

Le labeur des femmes sont laborieuses est considéré comme une de leurs qualités essentielles. Les représentations d'un atelier où les femmes travaillent sont très rares, et souvent, dans les images on a la présence d'une divinité (Athéna, Héphaïstos) pour souligner les faveurs des dieux.

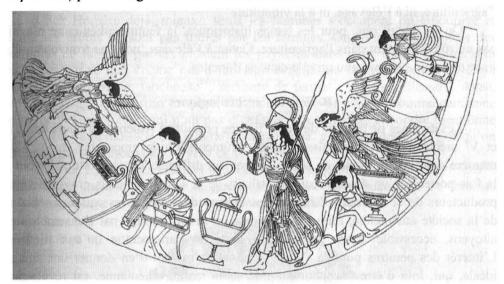


Figure 2. L'atelier du potier d'après une hydrie de Milan, vers 460 av. J.-C.

A droite, dans l'image, une femme achève d'orner un grand cratère. Elle n'a pas l'air d'être inférieure à ses compagnons de travail, mais rien ne permet de préciser son statut; on peut observer que nulle couronne ne lui est destinée.

La préparation de la laine a été principalement dévolue à la femme : le nettoyage de la laine, le cardage ou peignage, la filature, le tissage, le foulage et les autres préparations. La scène du lécythe d'Amasis nous montre neuf femmes réparties en quatre groupes, qui travaillent la laine.

Dans cette scène on voit des femmes qui filent, soit de grosses pelotes à partir du panier, soit une quenouille plus fine avec un fuseau; trois d'entre elles pèsent la laine, deux autres manœuvrent un métier vertical où le tissu s'enroule à la partie supérieure, les deux dernières plient un morceau d'étoffe³².

D'habitude, ce sont les maîtresses de maison qui se chargeaient de ce travail, secondées par des esclaves ou des femmes qu'elles devaient payer. Ces femmes sont connues dans les textes antiques sous le nom de $\nu\eta\theta\iota\varsigma^{33}$ ou $\chi\epsilon\rho\nu\dot{\eta}$ $\tau\iota\varsigma$ qui signifie « filant la laine et vivant du produit de son travail ».

33 Homère, *Illiade* VI, 491.

³² Cl. Berard, L'ordre des femmes, dans La cité des images, religion et société en Grèce antique, p. 85-104.

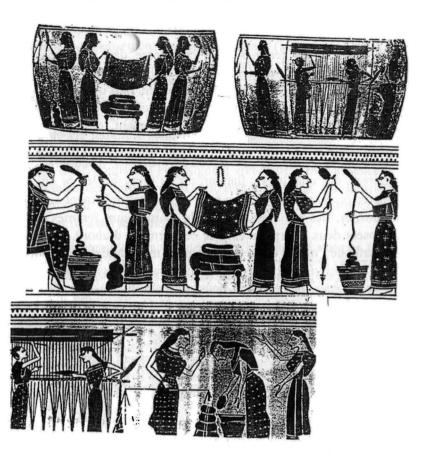


Figure 3. Le travail du tissu. Lécythe, vers 540 av. J.-C., New York Metropolitan Museum of Arts.

Comme les données concernant notre sujet sont assez rares, après ce survol archéologique rapide, nous revenons aux sources littéraires. Chez Aristophane³⁴ dans le chant dans lequel Eschyle imite Euripide, il est question d'une femme, à l'évidence une simple ménagère, qui se plaint de devoir se lever de bonne heure le matin pour porter la laine filée au marché. Probablement que la femme filait pour elle-même et toute la famille, et qu'elle tâchait de vendre le surplus. Par conséquent il ne sera pas possible de tracer une ligne de démarcation bien nette entre les vrais métiers et le travail qui devait pourvoir aux besoins du ménage.

Le filage a toujours été considéré comme un travail approprié à la femme. De même que le filage, le tissage lui revenait presque exclusivement. C'est ainsi que, parmi les occupations plus propres à la femme qu'à l'homme, Platon³⁵ nomme aussi l'art de tisser.

³⁴ Aristophane, Grenouilles, 1346.

³⁵ Platon, République, v. 455c.

Les femmes dans l'agora

En ce qui concerne les femmes et le commerce dans l'Athènes antique, Aristophane et Démosthène sont les seules sources en la matière.

On peut admettre qu'à Athènes, les femmes ont eu, plus qu'ailleurs, une large part au commerce, du moins pour ce qui regarde la vente de détail. Des données recueillies sur cette activité, il résulte que, généralement, elle a eu lieu dans l'ἀγορά.

Les auteurs anciens parlent d'une ἀγορᾶς γυναικεία. Théophraste, parlant dans ses Caractères³6 des qualités du flatteur, dit qu'il est ἀμέλει δὲ καὶ τἀκ τῆς γυναικείας ἀγορᾶς διαλονῆσαι δυνατὸς ἀπνευστί « naturellement aussi capable de faire, sans souffler, des commissions sur le marché aux femmes ». Certains spécialistes proposent deux interprétations de ces termes : d'abord, le marché aux femmes était la partie de l'agora où se trouvaient les marchandes. Mais aucun texte ne prouve qu'on ait assigné aux marchandes une partie spéciale du marché. Au contraire, dans les Guêpes, Aristophane nous présente une marchande des quatre saisons à sa place à côté d'un marchand de poissons³7. Une autre possibilité serait de considérer l'ἀγορὰ γυναικεία comme un lieu où se vendaient des objets destinés aux femmes ou exécutés par les femmes. Selon P. Herfst ³8, l'ἀγορὰ γυναικεία était l'endroit de l'agora athénienne où les femmes pouvaient acheter des produits spécifiques au ménage. Il rajoute le fait qu'à Athènes il y avait un endroit précis pour la vente exclusive des couronnes³9, ce qui prouve pour lui, que l'agora était divisée en secteurs.

La coutume grecque a institué une règle qui attribue l'extérieur aux hommes et l'intérieur aux femmes. Le monde extérieur est celui de la vie politique, celui des affaires et de la guerre.

Les femmes sont exclues des activités militaires comme par nature, ce qui n'empêche pas qu'on fasse appel à leurs services dans certaines circonstances, on en trouve des exemples chez Thucydide⁴⁰.

Pour les affaires, le problème est tout différent. Les femmes en sont théoriquement exclues par leur incapacité juridique : elles ne peuvent vendre ou acheter que pour une somme réduite; au-delà, l'assistance de leur tuteur légal (kyrios) est nécessaire. Elles exercent donc librement le petit commerce dans l'agora, mais sont soumises au contrôle des hommes pour les affaires importantes.

Les femmes qui travaillent à l'extérieur ne sont pas nécessairement toutes des métèques, comme les aubergistes $(\pi\alpha\nu\delta\circ\kappa\epsilon\acute{\nu}\tau\rho\iota\alpha)$ dans les $Grenouilles^{41}$ d'Aristo-

³⁶ Théophraste, II, Κολακείας ; XXII, 'Αυνελευθερίας, Pollux, X, 18.

³⁷ Aristophane, Guêpes, v. 494.

³⁸ P. Herfst, Le travail de la femme dans la Grèce ancienne, New York, 1979 (2^{cd}).

³⁹ Aristophane, Thesm., 446.

⁴⁰ Thucydide, La Guerre du Péloponnèse, III, LXXIV, 1.

phane. Les compagnes de Lysistrata, les femmes qu'elle appelle à la rescousse et qui affrontent victorieusement les archers scythes (les gardiens de la paix athéniens) sont des commerçantes de l'agora: marchandes de graines (σησαμόπωλις) et de légumes (ὀσπρεόπωλις), aubergistes (πανδοκεύτρια), vendeuses d'ail (σκοροδοπώλης) et de pain (ἀρτόπωλης)⁴².

Les conditions de vie réelles modifient profondément ce qui était certainement un modèle de vie féminine souhaité par les hommes. Pendant tout le V^e siècle les activités militaires retiennent les maris hors de chez eux des mois durant : les Athéniennes d'Aristophane s'en plaignent vivement⁴³. En l'absence des maris, elles doivent prendre des initiatives et des responsabilités. La fleuriste qui proteste contre l'impiété d'Euripide, parce qu'elle porterait tort à son commerce, est une veuve qui nourrit ainsi ses cinq enfants⁴⁴.

« C'est pour dire quelques mots seulement que je m'avance à mon tour. Les autres accusations ont été par elle exposées comme il faut; mais ce que personnellement j'ai éprouvé, je veux vous le dire. Mon mari est mort à Chypre en me laissant cinq petits enfants, que j'avais grand peine à nourrir en tressant des couronnes sur le marché aux myrtes. Jusqu'alors je gagnais ma vie tant bien que mal. Mais aujourd'hui ce poète qui travaille dans les tragédies a persuadé aux hommes qu'il n'y a pas de dieux; aussi notre commerce a-t-il diminué de plus de moitié. En conséquence, à toutes je recommande et dis de châtier cet homme pour mille raisons: car sauvages sont ses attaques à notre endroit, ô femmes, attendu que c'est parmi les herbes sauvages qu'il fut élevé. Mais je m'en vais à l'agora; car j'ai à tresser pour des hommes vingt couronnes – c'est une commande »⁴⁵.

Les femmes qui se sont impliquées dans le commerce dans l'Athènes antique, on l'a vu déjà à travers quelques exemples, s'occupent de la vente en détail. Dans *Ploutos* d'Aristophane, on a le cas d'une $\kappa\alpha\pi\eta\lambda i^{46}$. Hermes avait l'habitude de venir acheter chez elle de la crème, du miel et des figues sèches, même si la spécialité de cette vendeuse était le vin.

Même si Aristophane invente des mots pour les marchandes – σπερμαγοραιολεκιθολαχανοπώλιδες, σκοροδοπανδοκευτριαρτοπώλιδες – il ne les considère pas comme des femmes abruties par le confinement dans la vie domestique. Praxagora, Lysistrata, Lampito sont des femmes intelligentes et énergiques qui ont toute sa sympathie, même quand sa malice les touche un peu. Le fond de sa pensée, il l'exprime dans le chœur des femmes de Lysistrata ⁴⁷:

«Je suis prête à tout entreprendre avec ces femmes pour l'amour du mérite : elles ont le talent naturel, elles ont la grâce, elles ont l'audace, elles ont la sagesse, elles ont le patriotisme uni à la prudence».

⁴¹ Aristophane, Les Grenouilles, v. 580.

⁴² Idem, *Lys.*, v. 456–461.

⁴³ Cf. supra, Lys., v. 102–107 et 591–593.

⁴⁴ Idem, *Thesm.*, v. 443–458.

⁴⁵ Aristophane, Les Thesmophories, v. 443–458.

⁴⁶ Idem, *Ploutos*, v. 1120.

⁴⁷ Idem, *Lys.*, v. 543–547.

On ne doit pas conclure trop vite de l'incapacité politique des femmes grecques à leur rejet de la communauté des citoyens. Elles sont filles, sœurs, épouses de citoyens et non une masse d'exclues; elles paient, comme dit encore Aristophane leur cotisation au club (*eranos*), en produisant des hommes (*andres*)⁴⁸.

Pour comprendre les rapports de force et d'autorité entre les sexes à l'intérieur de la famille, il faut examiner la nature du mariage. La tutelle sur les femmes est le fait dominant qui a déterminé les structures du mariage grec. La règle générale est que la femme ne peut pas disposer de sa dot elle-même, elle ne peut que passer de la tutelle de son père à la tutelle de son mari (kyrieia). Le mariage dans la Grèce ancienne est un contrat passé entre deux hommes : celui qui donne et celui qui recoit (engvèsis). La remise de la dot (proix) est un acte non moins essentiel; elle sera la preuve de l'existence d'un mariage légitime. Le régime dotal explique en grande partie l'originalité de la condition féminine dans la Grèce antique⁴⁹. La femme reste toujours inapte à disposer seule de l'héritage foncier. En fait, elle ne peut pas être propriètaire; elle peut seulement transmettre un héritage ou une dot, tout comme elle transmet la citoyenneté. Il y a deux raisons majeures qui expliquent cette situation : premièrement, il n'est pas possible d'avoir la responsabilité d'un bien, alors même que l'on ne peut personnellement aller en justice, ni passer des contrats ; deuxièmement, la cité cherche à préserver le nombre de ses citoyens-soldats, à garantir une certaine stabilité de la propriété foncière par la transmission de l'oïkos dans la famille : le kyrios n'est pas le propriétaire de la dot, mais celui qui la gère.

Grâce à leur dot, les femmes peuvent avoir une certaine influence à l'intérieur de leur maison. Maîtresses, elles le sont par rapport à leurs moyens, la femme issue d'une famille riche et largement dotée n'aura pas de mal à imposer ses vues ; la tutelle maritale ne sera qu'un faux-semblant, une simple formalité de convention. La femme pauvre, qui doit gagner sa vie en tressant des couronnes ou en vendant des légumes aura acquis assez d'autonomie à l'extérieur pour ne pas se laisser brimer chez elle.

Pour le IV^e siècle la société athénienne est bien connue, principalement parce que nous disposons du témoignage des orateurs attiques – Lysias, Isée et Démosthène. En utilisant leurs plaidoyers pour l'analyse de la société athénienne, il ne faut pas oublier que chaque plaideur déforme les faits en fonction de ses intérêts. Très souvent il est difficile de détérminer si les indications qu'ils nous donnent correspondent à la règle ou à l'exception, si elles reflètent une situation momentanée ou une donné durable. Tout au long de IV^e siècle, l'économie athénienne a connu de nombreuses fluctuations conjoncturelles et d'importantes évolutions.

⁴⁸ Aristophane, Lys., v. 648.

⁴⁹ Cl. Vial et A.-M. Vérilhac, Le mariage grec du VI e siècle av. J.-C. à l'époque d'Auguste, BCH Suppl. 32, Paris, 1998.

L'économie et la société athéniennes, ainsi que la démographie ont souffert des profondes transformations causées par la longue guerre du Péloponnèse. On ne doit pas cependant exagérer les bouleversements : les statuts juridiques restent les mêmes et les mentalités n'évoluent que lentement.

Les Plaidovers Civils de Démosthène nous donnent des témoignages concordants:

> περί δὲ τῆς μητρὸς (καὶ γὰρ ταύτην διαβεβλήκασί μου) λέξω, καὶ μάρτυρας ὧν ἂν λέγω, καλῶ. καίτοι, ὧ ἄνδρες 'Αθηναῖοι, οὐ μόνον παρὰ τὸ ψήφισμα τὰ περί την άγοραν διέβαλλεν ήμας Εύβουλίδης, άλλα καί παρά τοὺς νόμους, οἱ κελεύουσιν ἔνοχον εἶναι τῇ κακηγορία τὸν τὴν ἐργασίαν τὴν ἐν τῆ ἀγορᾶ ἢ τῶν πολιτῶν ἢ τῶν 31 1 πολιτίδων ὀνειδίζοντά τινι. ἡμεῖς δ' ὁμολογοῦμεν καὶ ταινίας πωλεῖν καὶ ζῆν οὐχ ὄντινα τρόπον βουλόμεθα. καὶ εἴ σοί ἐστιν τοῦτο σημεῖον, ὧ Εὐβουλίδη, τοῦ μὴ ᾿Αθη- ϶ͼνδ οφ παγἒ ναίους εἶναι [ἡμᾶσ], ἐγώ σοι τούτου ὅλως τοὐναντίον ἐπιδείξω, ὅτι οὐκ ἔξεστιν ξένω ἐν τῇ ἀγορᾳ ἐργάζεσθαι. καί μοι λαβών ἀνάγνωθι πρώτον τὸν Σόλωνος νόμον. NOMO Σ .

32 1

Λαβὲ δὴ καὶ τὸν ᾿Αριστοφῶντος: οὕτω γάρ, ὧ ἄνδρες 'Αθηναΐοι, τοῦτον ἔδοξεν ἐκεῖνος καλῶς καὶ δημοτικῶς νομοθετήσαι, ώστ' ἐψηφίσασθε πάλιν ἀνανεώσασθαι." ΝΟΜΟΣ.

5 Προσήκει τοίνυν ύμιν βοηθούσι τοίς νόμοις μή τούς έργαζομένους ξένους νομίζειν, άλλά τούς συκοφαντούντας πονηρούς. ἐπεί, ὧ Εὐβουλίδη, ἔστι καὶ ἔτερος περὶ τῆς άργίας νόμος, ὧ αὐτὸς ἔνοχος ὧν ἡμᾶς τοὺς ἐργαζομένους 33 1 διαβάλλεις. άλλὰ γὰρ τοσαύτη τις ἀτυχία ἐστίν περί ήμας νῦν, ώστε τούτω μεν έξεστιν έξω τοῦ πράγματος βλασφημείν και πάντα ποιείν, ὅπως μηδενὸς τῶν δικαίων έγω τύχω έμοι δ' έπιτιμήσετ' ίσως, έαν λέγω ον τρόπον ούτος ἐργάζεται περιιών ἐν τῆ πόλει, καὶ εἰκότως ἃ γὰρ ύμεῖς ἴστε, τί δεῖ λέγειν; σκοπεῖτε δή νομίζω γὰρ ἔγωγε τὸ ἐν τῆ ἀγορᾳ ἡμᾶς ἐργάζεσθαι μέγιστον εἶναι σημεῖον τοῦ ψευδεῖς ἡμῖν αἰτίας τοῦτον ἐπιφέρειν. ἡν γάρ Φησιν 34 1 ταινιόπωλιν εἶναι καὶ φανερὰν πᾶσιν, προσῆκεν δήπουθεν είδότας αὐτὴν πολλοὺς ἥτις ἐστὶ μαρτυρεῖν, καὶ μὴ μόνον ἀκοήν, ἀλλ΄ εἰ μὲν ξένη ἦν, τὰ τέλη ἐξετάσαντας τὰ ἐν τῆ άγορᾶ, εἰ ξενικὰ ἐτέλει, καὶ ποδαπή ἢν ἐπιδεικνύντας: εἰ δὲ δούλη, μάλιστα μὲν τὸν πριάμενον, εἰ δὲ μή, τὸν ἀποδόμενον ἥκειν καταμαρτυροῦντα, εἰ δὲ μή, τῶν ἄλλων τινά, ἢ ὡς ἐδούλευσεν ἢ ὡς ἀφείθη ἐλευθέρα. νῦν δὲ τούτων μὲν ἀπέδειξεν οὐδέν, λελοιδόρηκεν δέ, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, οὐδὲν ἔνδ οφ παγἒ

ὄ τι οὔ. τοῦτο γάρ ἐστιν ὁ συκοφάντης, αἰτιᾶσθαι μὲν

35 Ι πάντα, ἐξελέγξαι δὲ μηδέν. ἐπεὶ κἀκεῖνο περὶ τῆς μητρὸς εἴρηκεν, ὅτι ἐτίτθευσεν. ἡμεῖς δέ, ὅθ' ἡ πόλις ἡτύχει καὶ πάντες κακῶς ἔπραττον, οὐκ ἀρνούμεθα τοῦτο γενέσθαι. ὅν δὲ τρόπον καὶ ὧν ἔνεκ' ἐτίτθευσεν, ἐγὼ σαφῶς ὑμῖν ἐπιτος δείξω. μηδεὶς δ' ὑμῶν, ὧ ἄνδρες 'Αθηναῖοι, δυσχερῶς ὑπολάβη· καὶ γὰρ νῦν ἀστὰς γυναῖκας πολλὰς εὑρήσετε τιτθευούσας, ας ὑμῖν καὶ κατ' ὄνομα, ἐὰν βούλησθε, ἐροῦμεν. εἰ δέ γε πλούσιοι ἡμεν, οὕτ' ἄν τὰς ταινίας ἐπωλοῦμεν οὕτ' ἄν ὅλως ἡμεν ἄποροι. ἀλλὰ τί ταῦτα κοινωνεῖ τῶ γένει; 50

« Quant à ma mère, puisqu'on me l'a reprochée elle aussi, je vais en parler ; et je produirai des témoins à l'appui de ce que je dirai. Pourtant, Athéniens, Euboulidès ne contrevient pas seulement, en nous diffamant, au décret qui réglemente le marché, mais encore aux lois qui déclarent coupable du délit d'injures quiconque fait un opprobre soit à un citoyen, soit à une citoyenne du métier qu'ils exercent sur le marché.

- (31) C'est vrai, nous vendons des rubans : nous ne vivons pas comme nous voudrions. Si tu vois là, Euboulidès, la preuve que nous ne sommes pas Athéniens, je vais te prouver, tout au contraire, qu'un étranger n'a pas le droit de travailler sur le marché. Prends-moi d'abord la loi de Solon.
- (32) Prends-moi celle d'Aristophon. Car celle de Solon, Athéniens, avait paru si belle et si démocratique que vous l'avez remise en vigueur par votre vote.

Eh bien, votre devoir, c'est de défendre les lois : ne considérez pas les travailleurs comme des étrangers, mais les *sycophantes* comme des gens malhonnêtes. Car il y a, Euboulidès, une autre loi, sur l'oisivité : et toi, qui tombes sous le coup de cette loi, tu nous diffames, nous qui travaillons.

- (33) Mais voyez l'infortune qui nous accable : cet homme peut se livrer à des médisances étrangères à la cause, et tout faire pour me priver de tous mes droits ; et moi, vous me reprocherez peut-être de dire le métier qu'il pratique en parcourant la ville non sans raison d'ailleurs : pourquoi rapporter ce que vous savez ? Mais examinez le point : que nous travaillions sur le marché, c'est la meilleure preuve, à mon avis, que ses imputations sont fausses.
- (34) Voilà une femme qui, dit-il, vend des rubans, au su de tout le monde ; il devrait donc y avoir beaucoup de gens pour témoigner en connaissance de cause, et non pas seulement par ouï-dire, de son statut : si elle était étrangère, on n'aurait qu'à consulter les registres d'impôts du marché, pour voir si elle a payé la taxe des étrangers et pour montrer d'où elle est originaire. Serait-elle esclave ? Celui qui l'aurait achetée viendrait témoigner, si possible ; à défaut, celui qui l'aurait vendue ; à tout le moins, quelqu'un d'autre attesterait qu'elle a été esclave ou qu'elle a été affranchie. Mais pas une preuve ; pour des injures, en revanche, je crois bien qu'il n'en a épargné aucune. C'est justement le propre des sycophantes, de tout alléguer et de ne rien démontrer.
- (35) Aussi bien, il a encore dit autre chose de ma mère : qu'elle a été nourrice. C'était au moment des malheurs de la cité et de l'infortune générale : nous ne nions pas le fait. Quant aux circonstances et aux motifs, je vous les exposerai franchement. Que personne de vous, Athéniens, ne prenne mal la chose : aujourd'hui encore, vous trouverez bien des femmes athéniennes qui exercent le métier de nourrice ; si vous y tenez, je citerai des noms. Bien sûr, si nous étions riches, nous ne vendrions pas des rubans et nous ne serions pas non plus dans la gêne ».

Comme on constate dans le texte, « les circonstances » obligent parfois les femmes à exercer un métier, ainsi donc, elle peuvent vendre des rubans (ταινιόπωλις) sur le marché, comme la mère d'Euxithéos. En cas de guerre les conditions de vie étaient beaucoup plus difficiles et le nombre des veuves était

⁵⁰ Ps.-Démosthène, Contre Euboulidès, 30-35.

naturellement bien plus grand. Le plaideur n'insisterait pas tant sur le fait qu'une telle activité n'a rien de déshonorant s'il ne se heurtait pas à un puissant préjugé assimilant les femmes qui travaillent au-dehors à des étrangères ou à des esclaves. Il met l'accent sur le fait que la femme en question a du exercer le métier de $\tau(\tau\theta\eta)$ pendant que les temps étaient durs pour la ville et ses habitants. Il ne faut cependant pas lui en faire un reproche, car bien des femmes de la ville ($d\sigma\tau\alpha$'s $\gamma\nu\nu\alpha(\kappa\alpha\varsigma)$) ont exercé temporairement ce métier dans les mêmes circonstances, et si elle n'était pas pauvre, elle aurait renoncé aussi au métier principal, qui était la vente de rubans. C'est surtout après une longue guerre, comme celle du Péloponnèse, que nous trouvons des femmes obligées de prendre un métier.

Les nourrices

Grâce aux stèles funéraires ofertes par des enfants à leurs nourrices, nous pouvons constater que celles-ci jouissaient d'une certaine estime dans l'Athènes antique. Sur les épitaphes, les mentions de τίτθει et de τροφοί sont toujours accompagnées des adjectifs comme χρηστή ou δικαιοτάτη.

Dans certains cas, la nourrice occupait une place égale à celle de la mère (v. Platon).

Le grec a deux mots pour désigner la nourrice : τίτθη et τροφός. La distinction des deux termes n'était pas tout à fait claire pour les Grecs anciens, on les jugeaient de la même façon. En effet, on peut accepter dans les texte où il est question d'une τίτθη, qu' une femme remplace la mère pour allaiter les nourrissons, la chose est justifiée aussi par l'étymologie du mot en rapport avec le verbe τιθήνη, allaiter.

Ces nourrices sont assez fréquentes sur les épitaphes attiques et parfois, le mot $\tau(\tau\theta\eta)$ se présente comme nom propre⁵¹. L'emploi fréquent des nourrices nous est confirmé par Aristophane de Byzance⁵² qui, énumérant les qualifications des différents âges, nomme $\pi\alpha\iota\delta(\nu)$ après le $\beta\rho\epsilon\phi_0$ et ajoute : $\tau\delta$ $\tau\rho\epsilon\phi\delta\mu\epsilon\nu\nu\nu$ $\nu\pi\delta$ $\tau\eta\theta\eta_S$. La fréquence de ces nourrices pourrait être expliqué par le fait que les femmes étaient très occupées dans leur maison. Lysias⁵³ raconte comme une particularité le cas de la femme de Euphiletos – un homme pas trop riche – qui allaitait elle-même son enfant.

Toujours au sujet des nourrices, Platon compte leurs travail parmi les professions qui ne sont pas strictement nécessaires à la cité⁵⁴. Plus tard, Plutarque⁵⁵ exprime le désir que la mère allaite elle-même son enfant, ce qui prouve que l'emploi de nourrices était chose habituelle. Le même auteur⁵⁶ raconte que les nourrices

⁵¹ I.G. II³ 4196. Cf. Bechtel, Die Attischen Frauennamen, p. 65. ⁵² Miller, Mélanges de littérature grecque, p. 432, 28.

⁵³ I Q

⁵⁴ République, II 373 B.

⁵⁵ Moralia 3 A.

⁵⁶ Lycurge, 16.

lacedémoniennes étaient très recherchées à Athènes, car elles connaissaient la méthode pour endurcir les enfants. C'est ainsi qu'Alcibiade a été élevé par une nourrice lacedémonienne⁵⁷.

Les inscriptions attiques parlent de $\tau i\tau \theta \alpha \iota$ venues d'ailleurs, comme par exemple du Péloponnèse ou de Corinthe.

IG II3, 3111.

(Ε)νθάδ(ε) γης κατέχει τίτθην παίδων Διογείτου έκ Πελοποννήσου τήνδε δικαιοτάτην,Μαλίχα Κυθηρία.

« Ici, la terre abrite la nourrice des enfants de Diogeitès ; Elle venait du Péloponnèse et elle était la plus honnête (des femmes) Malicha de Cythère ».



Figure 4. Stèle funéraire, seconde moitié du IVe siècle av. J.-C. (Athènes).

IG II3 3522

'Αρτεμ[ισία] τίτθ[η].

IG II3, 4039

Νουμηνίς τίτθη.

IG II3, 450

Παίδευσις τίτθη χρηστή<ς>.

IG II3, 4109

ΠΥΡΡΙΧΗ ΤΡΟΦΟΣ ΧΡΗΣΤΗ Πυρρίχη τροφός χρηστή.

⁵⁷ Plutarque, Alcibiade, 1.

IG II3, 4139

ΣΥΝΕΤΗ ΤΙΤΘΗ Συνέτη τίτθη.

IG II3, 4260

ΦΙΛΥΡΑ ΤΙΤΘΗ Φιλύρα τίτθη.

IG 113, 2729

'Απολλοδώρου ἰσοτέλου θυγάτηρ Μέλιττα τίτθη. 'Ενθάδε τὴν χρηστὴν τίτθην κατὰ γαῖα καλύπτει 'Ιπποστράτης' καὶ νῦν ποθεῖ σε. καὶ ζῶσάν σ' ἐφίλουν, τίτθη, καὶ νῦσ'ἔτι (τι)μῶ οὖσαν καὶ κατὰ γῆ, καὶ τιμήσω σε ἄχρι ἄν ζῶ΄ οἶδα δὲ σοὶ ὅτι καὶ κατὰ γῆ, εἴπερ χρηστοῖς γέρας ἐστίν, πρώτει σοι τιμαί, τίτθη, παρὰ Φερσεφόνει

«La nourrice Melitta, fille d'Isotèle Apollodore
Ici la terre couvre la bonne nourrice d'Hippostrate:
maintenant encore vous lui faites défaut et pendant que
vous viviez je vous aimais, nourrice, et maintenant encore,
pendant que vous êtes sous la terre, je vous vénère et je vous
honorerai tant que je vivrai;
je sais que vous écherra sous la terre le plus grand honneur chez Perséphone et Pluton,
si du moins les bons sont récompensés ».

La fréquence des $\tau(\tau\theta\alpha)$ explique aussi les conseils donnés par Soranos⁵⁸ pour le choix d'une nourrice :

«Si les circonstances fournisset des femmes capables d'allaiter, il faut choisir la meilleure sans s'arrêter à la mère. Elle ne sera ni trop jeune ni trop vieille; elle aura entre vingt et quarante ans; elle aura eu deux ou trois enfants, sera saine, en bonne condition physique, plutôt grande, et colorée. Elle aura des seins de taille moyenne, élastiques, mous et sans rides, des mamelons ni trop gros ni trop petits, ni trop compacts ni trop poreux, ou laissant passer trop largement le lait. Elle sera tempérante, sensible, paisible. Ce sera une Grecque de naissance. On la choisira soigneusement. S'il la faut dans la force de l'âge, c'est parce que les jeunes n'ont pas d'expérience dans l'éducation des enfants, et que leur esprit, trop insouciant, est encore enfantin. Les vieilles, en revanche, fournissent un lait trop aqueux, en raison de leur affaiblissement physique; or, chez les femmes dans la force de l'âge, toutes les fonctions physiques connaissent une harmonieuse vigueur. Il faut que la nourrice soit sensible et affectueuse, afin de vaquer sans hésitation ni murmure aux devoirs de sa charge ».

L'autre terme qui désigne les nourrices, τροφοί, peut être expliqué comme nourrices sèches ou de garde. Selon Platon⁵⁹, la situation habituelle est que les enfants soient élevés par une nourrice.

«Quant aux nourrices, nous les contraindrons par une loi et sous peine d'amende, soit qu'elles conduisent leurs poupons à la campagne, aux temples ou chez leurs parents, à

⁵⁸ Gynécologie, II, 18-19.

⁵⁹ Platon, Lois VII, 789c.

toujours les porter tant qu'ils ne seront pas assez forts pour se tenir debout, et même, quand plus tard ils le seront, à prendre bien garde que, jeunes comme ils sont, ils ne se tournent pas les jambes en s'appuyant avec trop d'effort; aussi se donneront-elles peines de les porter jusqu;à ce qu'ils aient ateint leurs trois ans. Des nourrices fortes autant que possible, et pas une nourrice unique. Au bout de toutes ces injonctions, inscrirons-nous, en cas d'infraction, une peine pour les coupables? Ou bien nous en garderons-nous? Car ce serait déchaîné, abondant, intarissable, ce que nou disions tout à l'heure. [...]

L'énorme risée qui nous accueillerait, sans compter le refus où s'entêteraient les nourrices, en femmes et en esclaves qu'elles sont ».

Le rôle de $\tau\rho\circ\phi\circ\varsigma$ était important dans la tragédie grecque. Pour les filles, la $\tau\rho\circ\phi\circ\varsigma$ restait la conseillère préférée pour une grande partie de leurs vie. Platon⁶⁰ leur attribue aussi une grande influence sur leurs pupilles et prétend qu'elles pourraient former le caractère des enfants en leur racontant toutes sortes d'histoires.

À travers les inscriptions, on peu constater qu'on estimait beaucoup sa propre $\tau i\tau \theta \eta$ ou $\tau \rho o \phi \delta s$, il ne faut pas perdre de vue, que cette vénération avait un caractère personnel. Par contre, dans le discours de Ps.-Démosthène, les préjugées persistent et leur statut social était perçu comme inférieur.

Les hétaïres

Une des rares professions féminines dont on peut bien suivre le développement est celle de l'hétaïre.

Alors que, pour les autres professions, les sources sont peu abondantes, on peut trouver beaucoup concernant celle-ci à travers les textes et les images des banquets sur les vases attiques. Une des premières désignation de ces femmes était $\pi \acute{o} \rho \nu \eta$ ou $\pi \acute{o} \rho \nu \acute{l} \acute{o} \iota \nu ,$ mais chez Hérodote, déjà on trouve le terme è $\tau \acute{a} \acute{l} \rho \acute{a}$ « amie ». Depuis l'époque archaïque, la cité de Corinthe été reconnue pour le nombre, la beauté et le luxe de ses *hétaïres*, ce que la ville devait particulièrement à sa situation entre deux mers et à son commerce. Dès la première moitié du V^e siècle non seulement à Corinthe, mais aussi à Athènes, le nombre des hétaires augmente et peu à peu leur influence devient plus grande surtout à Athènes. Dans les comédies d'Aristophane on trouve parfois des *hétaïres*; dans la nouvelle comédie, si elles ne jouent pas dans toutes les pièces le rôle principal, elles sont toujours le personnage autour duquel gravite l'action.

Les Romains considéraient l'état d'hétaïre comme quelque chose de particulièrement grec. Plaute utilise celle-là dans ce rapport de la locution pergraecari, peregraecari et congraecari.

Le recours à la prostitution est fréquent durant l'Antiquité et tous les milieux bénéficient du commerce des charmes féminins : des maisons closes pour les prostituées de conditions inférieures, aux salons des hétaïres grecques dans

⁶⁰ Idem, *Républ.*, II, 377c.

lesquels se rencontrent les hommes politiques. Cette situation nous est très bien illustrée par le texte du Xénophon⁶¹ qui parle de but de mariage :

« Tu ne crois sans doute pas que ce soit le désir d'amour qui détermine les hommes à avoir des enfants, puisqu'on trouve partout des personnes pour le satisfaire : les rues sont pleines, pleines aussi les maisons de plaisir. On sait bien que nous recherchons, pour nous unir à elles et procréer, les femmes les plus propres à nous donner de bons enfants ».

Il faut distinguer deux groupes : les hétaïres qui travaillent ($\epsilon \rho \gamma \alpha \zeta o \nu \tau \alpha \iota$) dans les maisons publiques et celles qui travaillent pour leur propre compte. À Athènes, elles devaient payer un impôt⁶². Dans les maisons publiques, il y avait souvent des esclaves qui recevaient une éducation musicale pour participer après aux banquets. D'ailleurs les femmes qui se présentaient en public comme musiciennes – exceptant le but religieux – de même que les danseuses et les femmes acrobates étaient des hétaïres.

Les hétaïres qui exerçaient la musique étaient désignées comme μουσουργός. Il y avait aussi des αὐλητρίδες, joueuses de flûte, des κιθαρίστριαι ου κιθαρωδοί joueuses de cithare, des σαμβυκίστριαι, joueuses de σαμβύκη, des τυμπανίστριαι joueuses de timbales, et des ψάλτριαι, joueuses d'un instrument à cordes. À Athènes les αὐλητρίδες étaient surveillées par les ἀστυνόμοι 63 , qui devaient les empêcher de domander des honoraires trop élevés. On avait fixé un tarif de deux drachmes au maximum pour chaque soir qu'elles jouaient.



Figure 5. Cratère de Vienne (KunstHistoriche Museum, I, 6788).

À part les musiciennes, on rencontre des hétaïres comme danseuses $(\delta \chi \eta \sigma \tau \rho (\delta \epsilon \varsigma))$ et comme acrobates (κυκλίστριαι). Nous trouvons sur des vases plusieurs représentations des hétaïres.

⁶¹ Mémorables, II, 4.

⁶² Eschine I, 119.

⁶³ Harpocration s. v. ἀστυνόμος.

⁶⁴ Daremberg et Saglio, op. cit., IV, 1033, s. v. saltatio (Séchan).



Figure 6. Danseuse. Statue du bronze, 200 av. J.-C. (Metropolitan Museum of Art, New York).

CONCLUSION

Après une introduction qui retrace l'histoire de la femme, l'apparition de la « Gender history » et « Women's Studies » aux Etats-Unis, nous avons commençé par parler des sources. C'est le chapitre où on insiste sur la prudence avec laquelle il convient de considérer les témoignages dont on dispose sur les femmes, testimonia masculins, souvent lacunaires, difficiles à manipuler.

Nous avons pu voir, à travers les sources, que le jugement sur le travail professionnel de femmes se trouvait en quelque sorte compris dans celui qu'on avait sur le travail en général dans l'Athènes antique, tant pour les hommes que pour les femmes.

Au terme de cette étude, on constate que la femme dans l'Athènes antique a pu jouer son rôle, pas seulement dans les comédies d'Aristophane, mais aussi dans la vie économique de la cité. Même si son « rôle » était insignifiant, elle a réussi à briser « le silence » qui la dominait.

« Le travail au féminin » c'est un sujet devant lequel l'historiographie est longtemps restée paralysée. Nous avons essayer à faire la part des choses entre ce qui relève de l'idéal grec sur la distribution des tâches et la réalité, en recensant quelques activités féminines : le travail de la tissu, travaux agricoles, commerce, artisanat etc.

Pendant de nombreuses années, la position de la femme en Grèce a été assimilée à celle de la femme athénienne, que ce soit à l'époque classique ou hellénistique. Il restait donc dans les mémoires la situation d'une femme à l'écart, cachée dans sa maison et qui n'avait aucune existence publique. Seules exceptions à cette vision les différentes prêtresses, qui accédaient à une certaine reconnaissance officielle grâce à leur rôle religieux et les bienfaitrices hellénistiques. La recherche historique se voit alors dans l'obligation de creuser le sujet et découvre ainsi d'autres modèles des femmes – celles qui travaillent.

Université de Bucarest